

N° SIRET : 2000831400074	COMPTE ADMINISTRATIF	Département : CREUSE
Etablissement : ASSAINISSEMENT DE	Année 2022	Poste Comptable: SERVICE DE GESTION COMPT
Budget : SAINT-DIZIER-MASBARAUD	Page n° 1	Date d'Édition : 07/04/2023

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF**

Ne 2023016

Séance du 05/04/2023 à 20 heures 00

Nombre de membres en exercice = 17
 Nombre de membres présents = 14
 Nombre de suffrages exprimés = 15
 VOTES : Contre = 0 Pour = 15 Abstentions = 0
 Date de convocation : 31/03/2023

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme SALADIN Christine délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par M ROYERE Joël, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		26 482,78		175 561,49		202 044,27
Opérations de l'exercice	95 932,53	101 424,61	67 308,87	73 837,20	163 241,40	175 261,81
TOTAUX	95 932,53	127 907,39	67 308,87	249 398,69	163 241,40	377 306,08
Résultats de clôture		31 974,86		182 089,82		214 064,68
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	95 932,53	127 907,39	67 308,87	249 398,69	163 241,40	377 306,08
RESULTATS DEFINITIFS		31 974,86		182 089,82		214 064,68

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie,

aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

N° SIRET : 20008531400074	COMPTE ADMINISTRATIF	Département : CREUSE
Etablissement : ASSAINISSEMENT DE	Année 2022	Poste Comptable: SERVICE DE GESTION COMPT
Budget : SAINT-DIZIER-MASBARAUD	Page n° 2	Date d'Edition : 07/04/2023

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
N° 2023016
 Séance du 05/04/2023 à 20 heures 00

Nombre de membres en exercice	= 17
Nombre de membres présents	= 14
Nombre de suffrages exprimés	= 15
VOTES : Contre = 0	Pour = 15
Abstenitions = 0	
Date de convocation : 31/03/2023	

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme SALADIN Christine délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par M ROYERE Joël, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

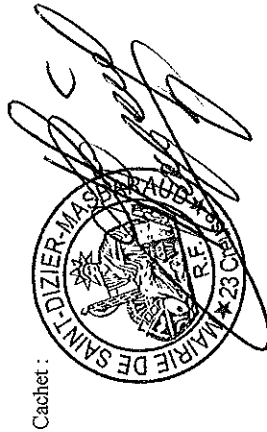
1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Ont signé au registre des délibérations :

Présents:
 Mmes CHABRIER Isabel, DEMARGNE Céline, PRADEAU Carine, SALADIN Christine, SIMONET Laura, MAINGOUTAUD Elodie, ROYERE Julie
 MM. COUCAUD Thierry, DURUDAUD Patrick, PETIT-COULAUD Sébastien, SCAFONE Dominique, KAPLAN Iskender, LAROCHE Michel, MARGOT Manuel

Excusés:
 Mmes LEGRAND Coline, AUMEUNIER Sébastien

Pouvoirs :
 M. AUMEUNIER Sébastien a donné pouvoir à M. LAROCHE Michel



Pour expédition conforme,
 Le Maire,

Joël ROYERE

*Le secrétaire de séance,
 D. SCAFONE*

